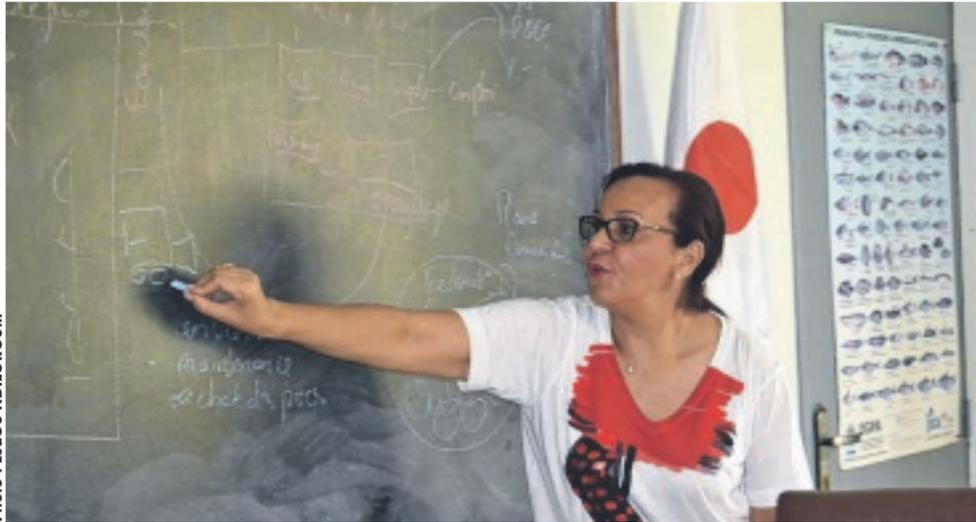


16 Provinces

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné
/Secteur de la pêche...Madeleine Berre déterminée à en faire une source
d'employabilité des jeunes

La ministre Madeleine Berre a dû parfois se servir du tableau...



... pour mieux faire passer son message auprès de ses interlocuteurs.

Esaïe NDILOROU
Lambaréné/Gabon

MINISTRE de la République, mais davantage en sa qualité de ressortissante du Moyen-Ogooué, Madeleine Berre ne cesse de multiplier des réunions avec les différentes strates de la population de cette province, à l'effet de les sensibiliser à la nécessité de se prendre en charge, à travers la création de petites entreprises garantissant l'auto emploi.

Dernière illustration en date, celle tenue le 13 janvier dernier au Centre communautaire de pêche artisanale de Lambaréné (CCPAL) avec tous les acteurs de la pêche. Une rencontre qui se voulait la suite logique des rendez-vous organisés antérieurement avec les mêmes intervenants, en vue de les outiller davantage dans ce vaste domaine, l'objectif étant de leur permettre de tirer le meilleur profit de cette activité. Ainsi, à l'aide d'un tableau, Madeleine Berre a

su capté l'attention de ses jeunes interlocuteurs, composés pour l'essentiel de pêcheurs, revendeurs, écailleurs, transformateurs (fumage et salage), réparateurs de moteurs et de filets, et auxquels elle a réitéré son souhait de les voir réunis en coopérative et mutuelle. Elle leur a démontré les avantages de cette forme d'organisation du travail qui exige une parfaite entente des différents membres, et dont le principal bienfait est de rentabiliser le secteur dans lequel ils évoluent.

Mieux, elle a appelé à l'élargissement de l'activité par la création d'autres connexes telles que la pisciculture et la vente du produit qui en sera issu, la fabrication de glace et même la production de la nourriture des poissons pour les besoins des pisciculteurs locaux ou venant d'ailleurs. La vision de Mme Berre est d'amener tous les acteurs du secteur de la pêche artisanale à adhérer au projet de construction d'une maison du pêcheur à Lambaréné. Une structure qui valori-

serait cette activité très prometteuse dans les nombreux lacs de la région du Moyen-Ogooué. Mais elle veut, au préalable, s'assurer que les personnes concernées par ledit projet y adhèrent et se l'approprient, afin d'éviter qu'il ne devienne, comme la plupart des initiatives souvent imposées aux communautés, et qui constituent, dans bien des cas, des investissements inutiles ou de l'argent jeté par la fenêtre. Tout simplement parce que les bénéficiaires n'ont pas été associés à leur mise en

œuvre et qu'ils ne s'y reconnaissent justement pas. Mais au regard des questions posées et de l'intérêt manifesté par les opérateurs du secteur pêche, on peut penser que Madeleine Berre est sur la bonne voie. Il faudra simplement que ses interlocuteurs aillent au-delà du discours, en acceptant véritablement de se mettre ensemble et en respectant les lois qui régulent la pêche et les activités connexes en République gabonaise.

... et santé

Une caravane médicale chirurgicale sur les bords de l'Ogooué

E.N.
Lambaréné/Gabon

DANS le cadre des "Rendez-vous Saham de la Solidarité", organisés régulièrement par elle depuis 2013 dans les régions enclavées du Maroc ainsi qu'en Afrique subsaharienne, la Fondation Saham a déposé dernièrement ses valises, pour la première fois en Afrique centrale, dans la ville de Lambaréné, afin d'y tenir une caravane chirurgicale multidisciplinaire, qui prend d'ailleurs fin ce dimanche.

Il convient de souligner que cette caravane se fait grâce à l'implication personnelle de la ministre de la Santé, qui a œuvré en amont entre l'ambassade du royaume du Maroc au Gabon et le ministère des Affaires étrangères. Dans ce même cadre, le directeur général du Centre hospitalier régional (CHR) Georges Rawiri, Dr Elie Gide Rossatanga, s'est rendu au Maroc pour régler certains détails avec ses confrères du royaume chérifien. De plus, pour permettre



La ministre Madeleine Berre (milieu) suivant les explications des organisateurs de la caravane.



Le personnel médical chargé d'enregistrer...

une bonne couverture médicale des personnes économiquement faibles, ce dernier a, sur instructions des autorités du ministère de la Santé, sollicité et obtenu un accord de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), afin qu'elle participe à cette action sociale, pour des cas présélectionnés de compatriotes préalablement consultés par l'ensemble des médecins du CHR, en amont. Présente il y a quelques jours à Lambaréné, la ministre Madeleine Berre, en sa qualité de fille de la province, est allée soutenir moralement, encourager et



...les patients qui, après consultations, reçoivent gratuitement les médicaments.

féliciter les équipes locales ainsi que celle venue du Maroc. Elle était accompa-

gnée du directeur régional de santé centre, Dr Julien Meyong Békalé et du Dr

Elie Gide Rossatanga du CHR. Au cours d'une visite guidée, le membre du gouvernement a devisé avec les membres de la caravane. D'un bureau à un autre, la responsable de la délégation marocaine lui a présenté son équipe d'une quinzaine de personnes formant les sept spécialités convenues entre les deux pays : anesthésie-réanimation, ORL, pédiatrie, urologie, gynécologie, ophtalmologie et chirurgie viscérale. De plus, un médecin radiologue renforce le dispositif médical. Le directeur général du CHR a expliqué à Mme

Berre les tenants et les aboutissants de cette coopération sud-sud dans le domaine de la santé. D'après lui, la présence des médecins marocains sur notre sol est une histoire de collaboration mutuelle née il y a quelque temps déjà, et qui s'est tissée dans l'ombre par des hommes et femmes des deux pays respectifs. Depuis son démarrage le 12 janvier dernier, la caravane reçoit les patients de la province du Moyen-Ogooué comme ceux venant de la Ngounié, de la Nyanga et du Woleu-Ntem. Au total, ce sont 224 interventions qui étaient attendues par les caravaniers. Mais au regard de l'arrivée massive des gens, il n'est pas exclu que ce chiffre soit revu à la hausse. Surtout qu'au sortir de chaque consultation et opération chirurgicale, les patients reçoivent gratuitement des médicaments. Ceux d'entre eux qui passent par le bloc opératoire, sont mis à la disposition du CHR pour un suivi, après le départ des professionnels marocains.